

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 8

Artikel: Résultats du concours de mars
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Or, comme petits salauds, on ne fait pas mieux que les enfants. Ce qui vient de la maison, ce qui sort des mains innocentes et ingénieuses de leurs parents... ça leur fait honte. Explique qui pourra. Ça voudrait vivre des contes de fées, les enfants, ça voudrait esbrouffer le monde. Si encore on m'avait envoyé porter à mon professeur d'écriture une de ces corbeilles d'osier — d'une élégance hôtelière raffinée et inimitable — si j'avais dû porter un de ces paniers de fruits presque irréels (et sans aucun goût) qui font la gloire d'une desserte de restaurant chic... Mais un géranium...

— Tu te rappelles Thélin ?

Thélin, je me rappelle. Je sais maintenant que nous parlons de professeurs. Thélin, c'était le professeur de morale. Ce qu'il nous enseignait avait un certain poids, parce que ce brave homme avait la tête penchée, suite d'une malformation ou d'un muscle rhumatisant. Cette tête penchée lui donnait « bien bonne façon », pour ça oui, rien à redire. Et les enfants sont sensibles à ces notes-là.

Les souvenirs... c'est parfois si tendre, que l'on est forcé d'avoir un parti pris : celui de rire. Sinon, peut-être la gorge parfois se nouerait.

Résultats du concours de mars

Chers motscroisistes,

Comme vous l'avez bien su voir, une méchante petite « case noire » a été inversée un « tantinet » rendant plus difficile la recherche du mot correspondant à « Drôle de guère » ! Toutes nos excuses !

Comme nous l'écrivit spirituellement M. R. Badoux de Lovatens : « Un coup d'estoc vers la gauche et la case noire vagabonde, un tantinet trop à droite, reprend sa place au-dessus du pot ! »

Mais ce n'est pas précisément là que nos concurrents ont « fauté ». Beaucoup d'entre eux ont vu dans « et » la réponse à la définition « Prouve qu'on n'avait pas tout dit ». Or c'est « PS » post scriptum (écrit après coup) que portait la grille originale...

Merci de tout cœur à Mme Madeleine Haldi pour sa gentille missive. Nous sommes heureux que les « définitions » de notre ami Elophe l'enchantent...

Elle avoue avoir bien failli s'échouer sur les « dangereuses pierres de touche que sont les » Ecueils » et conclut : « Merci M. Elophe pour notre plaisir à tous ».

Cher M. Robert Porchet, vous ne pouvez garder pour vous l'abonnement... transmissible gagné, pour la bonne raison que les concurrents n'ont droit à nos « Mots croisés » que s'ils sont abonnés ! Nous l'avons répété plusieurs fois déjà.

Et maintenant voici la liste des 12 lauréats du concours de mars :

*M. Ernest Aubert, Vallée de Joux.
Nemo, Moudon.*

Mme M. Graf, Leysin.

Mme E. Mora-Collet, Frauenfeld.

M. A. Magnin, Montreux.

Mme Lucie Rossier, Villarzel.

Mme A. Cuendet, Clarens.

M. C. Pavillon, Moudon.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. Armand Duvoisin, Chessel.

M. Alf. Vuillet, Montreux.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 avril 1957, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, à Lausanne*.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand